

COMITÉ CANTONAL

Jeudi 9 octobre 2025

19h00

LAUSANNE

Cahier du Comité cantonal

TABLE DES MATIÈRES

A. Règlement du Comité cantonal	2
B. Ordre du jour	3
C. Recommandations de vote	4
D. Résolutions	6

A. Règlement du Comité cantonal

- 1. Nous n'aborderons que les points à l'ordre du jour.
- 2. Le temps de parole pour les points de l'ordre du jour qui font l'objet d'une présentation est laissé à l'appréciation de la présidence du comité cantonal, de même que le temps de parole des interventions y relatives.
- 3. Les votations se font à main levée. Toutefois, un vote se fait à bulletin secret sur proposition d'un e délégué appuyé par 30 voix.
- 4. Les résolutions donnant lieu à une prise de position du PS Vaudois sont annoncées en ouverture du Comité cantonal. Elles doivent être déposées ou envoyées au secrétariat du PS vaudois (<u>info@ps-vd.ch</u>) au **plus tard le lundi 6 octobre à minuit**. Tout amendement sera déposé par écrit sur la table présidentielle. Leur discussion a lieu au point 6.
- 5. Il n'y a de décision que sur les points 1, 3, 5 et 6.

Ce règlement doit être adopté par une majorité des trois-quarts.

B. Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour et du règlement du Comité cantonal
- 2. Mot de bienvenue
- **3.** Election des scrutatrices et scrutateurs
- **4.** Informations et communications
- **5.** Recommandations de vote pour les objets fédéraux* des votations du **30 novembre 2025** :
 - 5.1. Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage » (initiative service citoyen)

 Interlocuteur: Jean Tschopp, conseiller national
 - 5.2. Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement » (initiative pour l'avenir)

 Interlocuteur : Samuel Bendahan, conseiller national
- **6.** Résolutions, divers, réponses aux questions des sections
- **7.** Apéritif
 - * Pour mémoire, les trois objets cantonaux des votations du 30 novembre ont d'ores et déjà été traités lors du Comité cantonal du 24 juin :
 - Modification constitutionnelle « Pour que tous tes les Vaudois es, y compris les Vaudois es de l'étranger, puissent élire les Conseillers aux Etats » → **OUI**
 - Modification constitutionnelle visant à « Mettre un terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques » → **OUI**
 - Initiative « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici » → OUI

C. Recommandations de vote

Initiative « Pour une Suisse qui s'engage » (initiative service citoyen)

Contexte et enjeux

L'initiative dite « Pour une Suisse qui s'engage » propose d'instaurer un service citoyen obligatoire pour toute personne majeure de nationalité suisse : femme et homme. Ce service citoyen se réaliserait dans l'armée, la protection civile, le service civil ou un service de milice équivalent. Actuellement, 46% des jeunes de 15 ans et plus ont une activité bénévole. À première vue, l'initiative peut paraître attrayante en mettant en avant la participation à la vie collective. Mais derrière cette façade, le texte soulève de réelles inquiétudes. L'initiative invisibilise l'équivalent de CHF 248 mia de travail non rémunéré des femmes dans les soins et les tâches domestiques. Le PS vaudois a choisi de s'y opposer et de défendre une alternative plus sociale et respectueuse des droits fondamentaux.

Une initiative problématique et antisociale

En rendant obligatoire un « service citoyen », l'initiative ouvre la voie à des formes de travail contraint, mal rémunéré et potentiellement en violation de l'interdiction du travail forcé inscrite dans la Convention européenne des droits de l'homme. Les secteurs des soins, de l'éducation ou encore du social pourraient s'en trouver affectés : l'engagement bénévole dans ces secteurs pourrait diminuer et des métiers mal rémunérés dans les soins pourraient essaimer. Au final, l'initiative affaiblirait l'engagement bénévole plutôt que de le stimuler : pour s'installer dans la durée le bénévolat doit être libre et non contraint.

Contre-projet rejeté par le camp bourgeois

Plutôt que de contraindre les individus, le PS propose de leur donner davantage d'autonomie et de liberté dans leur emploi du temps. Le contre-projet indirect du PS Suisse, hélas rejeté par la majorité bourgeoise du Conseil national, visait une réduction du temps de travail hebdomadaire, sans baisse de salaire, afin de permettre à chacune et chacun de disposer de plus de temps pour l'engagement, les loisirs et le temps libre. En redistribuant plus équitablement le temps entre travail et vie privée, on favorise un engagement volontaire et durable, tout en renforçant le tissu associatif et bénévole.

Notre recommandation

Parce qu'elle est contre-productive, paternaliste, se limite aux Suisses et s'en prend aux droits fondamentaux, le PS vaudois recommande de rejeter l'initiative « Pour une Suisse qui s'engage ». Nous continuerons de nous battre pour des solutions modernes et progressistes, comme la réduction du temps de travail, qui répondent aux aspirations de la population et favorisent l'engagement.

Position du Comité directeur du PSV : NON

Initiative « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement » (initiative pour l'avenir)

Contexte et enjeux

La crise climatique est la plus grande menace de notre temps, et elle frappe d'abord les plus vulnérables. Pourtant, ce sont les plus riches qui profitent depuis des décennies d'un système économique destructeur pour nos ressources et nos écosystèmes. Face à cette urgence, la Jeunesse socialiste a lancé l'initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement », dite *initiative pour l'avenir*. Le PS vaudois salue et soutient pleinement cette démarche, qui place la justice sociale et écologique au cœur de la politique climatique.

Faire payer les responsables de la crise

L'initiative propose un impôt de 50% sur la part des successions dépassant les 50 millions de francs. Il s'agit de cibler les ultra-riches, dont les fortunes colossales se sont construites en grande partie au détriment de l'environnement et de la collectivité. Avec ce nouvel instrument fiscal, les profits des plus privilégiés seraient enfin mis à contribution pour financer la transition écologique et sociale dont la population a besoin.

Une politique climatique juste et efficace

Les moyens générés par l'initiative permettraient de financer des projets concrets : rénovation énergétique des logements, développement des énergies renouvelables, transports publics accessibles et renforcement des infrastructures écologiques. Mais surtout, cette ressource financière durable donnerait à la Suisse la capacité de transformer en profondeur son économie, en la rendant à la fois respectueuse de l'environnement et favorable à l'ensemble de la société. Plutôt que de faire peser le coût de la transition sur les 99%, l'initiative choisit une voie juste et solidaire.

Notre recommandation

Le PS vaudois appelle à voter **OUI** à l'initiative pour l'avenir. Elle constitue une réponse crédible, équitable et urgente face à la double crise climatique et sociale. En faisant payer celles et ceux qui ont le plus profité du système actuel, nous pouvons construire une société durable, solidaire et tournée vers l'avenir.

Position du Comité directeur du PSV : OUI

D. Résolution(s)

Aucune résolution n'a été proposée.